

Texte action

Contexte général

Le spectre de conflits armés dans plusieurs parties du globe et la montée de l'extrême droite dans de nombreux pays pèsent lourd dans un climat social et syndical très anxiogène dans notre pays. Le travail syndical contribue à la solidarité internationale, pour une coopération entre les pays et les populations.

En Ukraine, l'issue d'une paix est profondément incertaine. Le président de la République française s'est clairement exprimé sur l'envoi potentiel de troupes françaises sur le sol ukrainien, ravivant la crainte d'une guerre possible sur le territoire européen, d'un conflit globalisé où tous les peuples seront perdants. Avec la FSU, le SNUEP réaffirme l'urgence d'une solution diplomatique à ce conflit et de l'obtention d'un cessez-le-feu immédiat.

Les massacres commis par le Hamas le 7 octobre 2023 contre la population civile israélienne ont entraîné une riposte guerrière et criminelle de la part du gouvernement de B. Netanyahu contre la population palestinienne. La situation à Gaza ne cesse de s'aggraver. La diplomatie française doit agir pour faire respecter le droit international et pour la libération des prisonnier-es palestinien-nes et des otages à Gaza.

Solidaire avec les peuples, le SNUEP-FSU condamne les attentats perpétrés à Moscou le 22 mars par le groupe État islamique.

La violence endémique et la situation sanitaire que subit Haïti conduit à un déplacement des femmes et des enfants. La France doit saisir l'ONU pour ramener la paix dans le pays et respecter le Code de l'Éducation en garantissant l'accès à l'instruction et à la formation aux enfants et adolescent-es haïtien-nes qui arrivent sur notre sol et en octroyant des moyens pour les accueillir.

En Argentine, le libertarien J. Milei au pouvoir s'attaque aux libertés fondamentales et aux droits des travailleurs et travailleuses. Le SNUEP-FSU leur exprime son soutien et sa solidarité ainsi qu'aux syndicalistes en lutte.

Conséquence du dérèglement climatique, les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents. La France en est aussi victime (inondations à répétition, feux de grande intensité, épisodes de sécheresse, records de températures...). Les financements restent largement insuffisants pour lancer la nécessaire transition écologique. Les choix politiques actuels ne permettent pas non plus d'y contribuer. Il est urgent d'opérer des choix forts en investissant dans les services publics de l'énergie et de l'eau, et en dénonçant les accords de libre-échange. Ceux-ci mettent en péril l'agriculture paysanne et inondent le marché de produits venus du bout du monde, au détriment de la santé des consommateurs, des besoins sociaux et de l'impératif écologique.

Les conflits armés et les désastres écologiques entraînent des déplacements de population.

Les politiques néolibérales brutales, la gestion autoritaire du pouvoir et le mépris pour la démocratie sociale comme parlementaire produisent un sentiment de désespérance. La situation sociale de plus en plus difficile vécue par un grand nombre de salarié-es est une aubaine pour les discours mensongers et les propos démagogiques des extrêmes droites. Le gouvernement joue un jeu dangereux, voulant se poser comme seule alternative à l'extrême droite alors qu'il crée sciemment les conditions de son accès au pouvoir.

Les réformes néolibérales pèsent sur la situation économique et sociale de notre pays. E. Macron et ses gouvernements mènent une politique de la terre brûlée : ils démantèlent méticuleusement notre modèle social en attaquant tous nos acquis sociaux et les droits des salarié-es. La politique menée divise la société, affaiblit les garanties collectives, détériore les services publics et oppose les un-es aux autres. Les allocations sont sans cesse rabotées, et pourtant, G. Attal veut une nouvelle fois faire les poches des privé-es d'emploi.

L'austérité budgétaire annoncée ces dernières semaines n'est pas inéluctable. Agissant pour les intérêts des plus riches, le gouvernement accélère sa stratégie d'accroissement de la pauvreté et des inégalités d'accès à l'école, aux soins, aux logements et aux services publics. D'autres choix sont possibles : fiscalité plus juste, lutte contre la fraude fiscale, fin des aides aux entreprises comme les dizaines de milliards alloués à l'apprentissage, etc.

Le gouvernement s'apprête à réformer l'assurance chômage afin de durcir une nouvelle fois les règles d'accès à l'indemnisation des privé-es d'emploi. Alors que ses caisses sont excédentaires de plus de 20 milliards d'euros, et sous le faux prétexte de développer la formation des plus éloigné-es de l'emploi, il se prépare en fait à organiser le siphonnage des caisses de l'assurance chômage pour continuer à développer l'apprentissage en maintenant les aides aux entreprises. Le SNUEP-FSU continue à demander l'abrogation de la loi de 2018 dite "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" et l'arrêt immédiat de l'aide de 6 000 euros versée aux entreprises pour l'embauche d'apprenti-es.

Les coupes budgétaires de dizaines de milliards d'euros impactent en premier lieu la Fonction publique avec une diminution annoncée de la masse salariale y compris dans l'éducation. Avec l'austérité et le projet de loi Guerini, le gouvernement enterre toute mesure salariale générale

pour développer le mérite et mise sur l'accroissement de la contractualisation. Le SNUEP-FSU s'y oppose.

Les mesures salariales des deux années précédentes ont seulement limité ponctuellement la baisse de pouvoir d'achat. L'action syndicale a débouché sur des mesures générales et a contrecarré l'augmentation du temps de travail qu'aurait engendrée l'imposition du Pacte aux nouveaux et nouvelles enseignant-es. Le Pacte n'est pas une revalorisation, il doit être abandonné et ses sommes transférées vers des mesures générales sans contrepar-

Éducation

Choc des savoirs et prépa-2^{de}

La réforme dite « du choc des savoirs » impacte gravement l'ensemble du système éducatif, du 1^{er} degré jusqu'aux différentes voies du lycée. Elle va amplifier des inégalités déjà bien ancrées et organiser ouvertement le tri social des élèves dès l'entrée au collège, voire dès le 1^{er} degré avec le retour du redoublement précoce. Le DNB devient un examen d'entrée au lycée, faisant barrage à certain-es élèves, souvent issu-es des milieux populaires, en 2^{de} GT comme Professionnelle. Avec la classe de « prépa 2^{de} » réservée aux élèves ayant échoué au DNB mais qui ne souhaitent aller ni en CAP ni en apprentissage, le ministère veut gérer les flux et redéfinir les finalités du système éducatif : répondre aux besoins de main-d'œuvre peu, voire pas qualifiée, de nombreux secteurs économiques. Cette classe de prépa-2^{de}, avec des contenus au rabais, pourrait vider une partie de classes « ordinaires » de 2^{de} bac pro. Elle ne saurait être assimilée à un palier supplémentaire restaurant un parcours en 4 ans.

Le SNUEP-FSU considère que les moyens qui y sont consacrés devraient plutôt être redéployés dans l'ensemble des classes réunissant des élèves entrant en LP pour favoriser leur réussite. Il informera les parents d'élèves sur le leurre qu'elles représentent et agira auprès des collègues pour qu'ils et elles ne s'investissent pas dans leur expérimentation et refusent leur généralisation.

Des moyens en berne

Depuis des années, le nombre de postes en LP diminue, alors que les effectifs ne varient quasiment pas. Au-delà des difficultés d'affectation en LP des sortant-es de 3^{ème}, cela engendre une dégradation des conditions de travail pour tou-tes les enseignant-es et un accroissement des contrats précaires. Pour le SNUEP-FSU, la concrétisation d'une véritable ambition pour la voie professionnelle passe au contraire par un accroissement des moyens. La récente mobilisation des enseignant-es dans le 93 réclamant un plan d'urgence pour leur département sinistré montre clairement de quoi a besoin l'École !

Concours

Fait inédit depuis 6 ans, il y aura 198 places en moins aux CAPLP en 2024, avec une baisse plus importante à

ties. Le SNUEP-FSU réaffirme le droit à la carrière déconnectée de toute pression managériale et de tri selon un soi-disant mérite. La revalorisation doit concerner également les AED et AESH selon une grille de catégorie B revalorisée.

Le SNUEP-FSU continuera de porter partout l'exigence de l'égalité salariale femmes/hommes et d'investir le plan d'action Égalité professionnelle et en particulier l'axe sur la santé des femmes avec des avancées nécessaires sur l'arrêt menstruel.

l'externe (-13,4 %). Sur les 33 concours externes, 20 sont en baisse.

La réforme Blanquer de la formation initiale devait relancer l'attractivité, elle n'a fait que faire fuir les potentiel·les candidat·es. Depuis 2019, la baisse des inscriptions aux CAPLP atteint 37 % ! Moins d'inscrit·es, c'est moins de lauréat·es, moins de stagiaires, et donc moins de de titulaires.

L'élévation du niveau de recrutement n'est pas la seule cause : la majorité des CAPLP sont en effet dispensés de cette condition de diplôme. Pour les étudiant·es, il est de plus en plus difficile de se projeter dans un métier consistant à enseigner dans des LP réformés en permanence et soumis à une concurrence déloyale avec les CFA !

Le projet de réforme de la formation initiale des enseignant·es prévu pour 2025, dont les éléments définis au mépris du dialogue social ont fuité, confirme l'objectif du gouvernement de faire de notre métier un métier d'exécutant·e au service d'une politique du tri social et de renoncement à l'émancipation. De plus, ce n'est pas l'abaissement du niveau de recrutement qui rendra de nouveau attractifs nos métiers. Le SNUEP-FSU exige le retrait de ce projet.

Pour le SNUEP-FSU, il faut rapidement améliorer nos conditions de travail, remettre les enseignements au cœur de nos métiers, et augmenter les salaires. Les élèves de LP, SEP, SEGPA et ÉREA ont besoin de formations solides avec des enseignant·es sous statut, formé·es et en nombre suffisant.

Acte II de l'École inclusive

Le SNUEP-FSU considère que tou-tes les élèves sont éducatibles, si les moyens nécessaires sont mis en œuvre. Il s'inscrit ainsi dans le cadre du mandat FSU de scolarité obligatoire pour tou-tes jusqu'à 18 ans.

Toutefois, il s'inquiète de certaines mesures annoncées dans le cadre de l'acte II de l'École inclusive, comme la disparition des AESH au profit des ARE, amenant une confusion dans les missions. AESH comme AED ont besoin d'un statut pérenne, d'une formation adaptée et de salaires dignes.

De plus, la transformation des PIAL en PAS pourrait encore dégrader une situation déjà difficile. L'arrivée du médico-social dans nos établissements pourrait aussi

entraîner des conséquences néfastes sur notre liberté pédagogique et sur la qualité de la prise en charge des élèves à besoin éducatif particulier (EBEP).

Protection des personnels et des élèves

Alors que le ministère prétend à un virage numérique de nos établissements avec des labels qui relèvent du slogan

Lycée professionnel

Des mobilisations utiles

Les mobilisations et journées de grèves intersyndicales menées depuis fin 2022 par les personnels de la voie pro ont provoqué des reculs non négligeables des projets initiaux du gouvernement tels l'augmentation de 50 % des durées de PFMP pour tou-tes les élèves et des réductions plus importantes des grilles horaires.

Grille horaire bac pro

Cette nouvelle grille supprime 170 heures d'enseignement pour les élèves en sus de celles liées à la *transformation* Blanquer. Les heures perdues depuis 2018 s'élèvent à 500 sur le cursus, rapprochant la voie scolaire des planchers horaires de l'apprentissage. Le SNUEP-FSU poursuivra son combat pour la défense d'un enseignement professionnel scolarisé, seul à même de fournir aux jeunes une formation complète et équilibrée à un métier.

Parcours différencié en Terminale

Sur injonction présidentielle, l'accroissement de la durée des PFMP se traduit pour les élèves par la mise en place d'un parcours différencié en fin de terminale. Quelques élèves pourront rester dans l'établissement, sans être rémunéré-es, pour suivre 6 semaines d'enseignements dont un tiers s'apparentera davantage à du coaching. Les autres, payé-es 600 €, retourneront en entreprise pour finaliser leur adaptation au poste de travail. Il s'agit d'un cadeau aux entreprises qui bénéficieront ainsi d'une main d'œuvre gratuite quasi formée, qu'elles pourront tenter de recruter avant l'obtention du diplôme. Ce dispositif est caractéristique du mépris du gouvernement pour la jeunesse populaire, tout juste bonne à combler les vides

ACTIONS

Dans cette période marquée par une amplification des conflits et des atteintes au droit international, le SNUEP-FSU réaffirme son exigence de Paix mondiale et de solidarité internationale.

Le SNUEP-FSU exige un cessez-le feu immédiat à Gaza et appelle à poursuivre les manifestations et rassemblements à l'appel du Collectif national pour une Paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, notamment le 30 mars.

publicitaire comme les lycées 3.0, il s'avère incapable de protéger nos ENT d'attaques diverses, comme récemment celles menaçant d'une attaque terroriste des établissements de plusieurs académies. Le SNUEP-FSU exige que les personnels comme les élèves bénéficient d'une véritable protection à tous les niveaux de la part de l'administration.

dans les métiers en tension aux salaires faibles et aux conditions de travail pénibles.

Carte des formations

Le gouvernement veut adapter l'offre de formation aux besoins locaux, dans le cadre d'une utopique adéquation formation / emploi. Cette transformation aura des conséquences sur les possibilités d'orientation des élèves vers la voie pro, conduisant à une assignation à résidence géographique et sociale pour la jeunesse des classes populaires. Le SNUEP-FSU ne peut pas l'accepter.

De même, cette réforme génère un véritable plan social pour les PLP. À ce jour, au-delà du droit commun, le ministère ne met rien de concret en œuvre pour accompagner la profession victime de ces choix politiques. C'est inacceptable. Le SNUEP-FSU continuera de militer à tous les niveaux et dans toutes les instances où il siège, avec la FSU, pour défendre une véritable carte des formations.

Haut-commissaire

En nommant un haut-commissaire à l'enseignement et à la formation professionnels, le gouvernement s'entête à maintenir les lycées pros sous la double tutelle Travail / Éducation nationale.

Le SNUEP-FSU dénonce cette double tutelle qui réaffirme l'objectif gouvernemental de saboter les lycées pros pour les soumettre au modèle de l'apprentissage. La nomination de G. de Vitry, directeur de cabinet d'O. Dussopt alors ministre du Travail, renforce nos craintes quant à l'avenir de la voie professionnelle scolaire.

C'est pourquoi, le SNUEP-FSU continuera son action sans relâche pour maintenir l'enseignement professionnel dans l'Éducation nationale.

Le SNUEP-FSU est mobilisé pour une paix juste en Ukraine et soutient la résistance ukrainienne.

Droits et libertés

Les luttes féministes ont permis une victoire essentielle et historique : la liberté d'avoir recours à une IVG ne pourra plus être remise en cause par la loi, cette liberté de choix est constitutionnalisée. Cependant, pour les femmes cette liberté doit être assortie du droit. En ce sens,

partout sur le territoire, les femmes doivent bénéficier d'un même accompagnement notamment par un même maillage de centres pour leur parcours IVG. Le SNUEP-FSU reste et restera vigilant sur le respect de l'exercice de cette liberté en exigeant les ouvertures de CIVG et des maternités de proximité.

Le SNUEP-FSU dénonce les attaques qui continuent contre les centres du planning familial. Ces raids sont une volonté de faire reculer les droits que défend le planning familial féministe et d'éducation populaire. Chaque fois que la loi progresse, il y a des attaques notamment de groupes d'extrême droite qui trouvent l'occasion d'exprimer leur idéologie haineuse, liberticide et contre les droits des femmes en général. Le SNUEP-FSU soutient l'ensemble des centres du planning familial et rappelle la nécessité du rôle des mouvements féministes dans leurs actions pédagogiques et revendicatrices, seuls moyens de lutter contre ces violences qui menacent les droits et les libertés de toutes et tous.

La loi immigration instrumentalise l'exil et met en péril le modèle d'accueil et d'intégration à la française. Avec la FSU, mais aussi avec l'intersyndicale et en particulier VISA, le SNUEP continue son engagement syndical contre cette loi et contre les idées, les mensonges et les projets des extrêmes droites. Le SNUEP-FSU exige le développement de politiques scolaires, de formation, de santé, de logement afin d'accueillir dignement les immigré-es.

Personnels

Le SNUEP, avec la FSU, alertera sur le projet d'une loi Fonction publique et sur ses conséquences pour les conditions de travail, la carrière et le service public. Il participe à la campagne fédérale pour convaincre les personnels et les usager-es et créer les conditions d'une mobilisation majoritaire afin de gagner la bataille contre ce projet de loi.

Pour la défense des droits des agent-es contractuel-les et la construction de la mobilisation contre le recours à la précarité et pour un plan de titularisation, le SNUEP-FSU accentue ses actions de formation syndicale et de décryptage des inégalités envers les contractuel-les, AED et AESH. Il appelle à participer aux actions intersyndicales portées en FSU dès ce printemps.

La nécessaire augmentation des salaires et des pensions reste d'actualité après la première étape de mobilisation du 19 mars. Le SNUEP-FSU exige le rattrapage des pertes, l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation et une revalorisation indiciaire des grilles. Il se mandate pour porter dans la FSU la nécessité de poursuivre la construction d'une mobilisation d'ampleur pour les salaires et le statut des personnels.

Les retraité-es étaient mobilisé-es le 26 mars à l'appel de 9 organisations pour une augmentation immédiate de 10 % des pensions et un rattrapage des sommes perdues depuis 2017, pour une loi de programmation et de financement « grand âge », pour l'accès aux soins de toutes et tous et contre les campagnes ciblant les « retraité-es privilégié-es ». Le SNUEP-FSU appelle à participer aux prochaines mobilisations dans ce cadre.

Notre combat pour gagner sur l'égalité salariale femmes/hommes nécessite de renforcer le travail de décryptage à partager avec les collègues. Le SNUEP-FSU développera des outils militants afin de populariser ses analyses et intensifier les mobilisations.

La combativité des équipes militantes de la FSU a permis d'arracher le dispositif VDHA dans toutes les académies – dispositif crucial pour protéger les collègues victimes de VSS et de violences conjugales et éradiquer ce fléau dans la Fonction publique. Le SNUEP-FSU doit poursuivre les luttes pour obtenir des moyens supplémentaires pour rendre opérationnel ce dispositif. Des décharges académiques doivent être fléchées pour les référent-es VDHA du côté des organisations syndicales.

Le ministère n'a prévu aucun accompagnement dédié aux PLP qui subiront des reconversions forcées, conséquences de l'évolution des cartes de formation. Le SNUEP-FSU agira aux niveaux national et académiques pour que le ministère assume ses responsabilités et finance les reconversions des personnels.

En FS-SSCT ministérielle, la FSU a interpellé le ministère sur les conditions de travail des personnels ayant une RQTH. Dans une période difficile qui voit les conditions de toutes se dégrader, ces personnels sont particulièrement exposés et fragilisés. Leurs besoins en aménagements de poste, horaires aménagés, matériels spécifiques... ou même de reclassement sont insuffisamment pris en compte. Le SNUEP-FSU interpellera les recteurs et les rectrices pour que des moyens d'accompagnement suffisants soient mis en place, pour que les droits de ces personnels soient rappelés aux chef-fes d'établissement et enfin, pour que des campagnes de sensibilisation de tous les personnels soient initiées.

Le SNUEP-FSU appelle à participer aux manifestations du 1^{er} mai pour l'augmentation des salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'amélioration des conditions des travailleurs et travailleuses.

Éducation

Le SNUEP-FSU, avec sa fédération, refuse l'école du tri social que le gouvernement cherche à mettre en place pour satisfaire sa vision d'un monde du travail polarisé où la majorité de la population devrait se satisfaire d'emplois

précaires, interchangeables et mal rémunérés, pour augmenter les profits d'une minorité. Pour le SNUEP-FSU, l'École doit rester un lieu d'émancipation permettant à tou·tes de bénéficier de l'ascenseur social. Cela passe par des enseignements ambitieux permettant aux élèves d'accéder à une première qualification par un diplôme et à des poursuites d'études réussies.

Le SNUEP-FSU soutient la mobilisation en Seine-Saint-Denis exigeant un plan d'urgence pour l'École.

Mobilisé dans la durée pour l'abandon des mesures du choc des savoirs, le SNUEP-FSU appelle à participer aux actions intersyndicales à partir du 2 avril selon les modalités locales : rassemblements, réunions publiques, grèves, tractages...

Pour une politique éducative égalitaire, le SNUEP-FSU s'engage dans la campagne unitaire pour exiger que l'argent public aille au seul service public d'éducation.

Actions lycées pros

Si, pour le moment, le ministère persiste à déployer sa réforme contestée des lycées pros, le SNUEP-FSU avec l'intersyndicale voie pro restera engagé et déterminé à tout mettre en œuvre pour obtenir son retrait.

Des actions, au plus proche des préoccupations et de la colère des collègues seront nécessaires pour continuer d'engranger des reculs sur cette réforme. Très vite, une campagne de décryptage sur la désorganisation de la classe de terminale, le parcours différencié et la prépa-2^{de} doit être déployée à l'aide d'outils militants et de modalités larges : HIS, stages, tracts, vidéos...

29 mars 2024

NPPV : 2

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 81

Les modifications en profondeur des cartes de formation seront brutales entre 2025 et 2027 avec des établissements et des filières qui seront fortement percutés par des fermetures ou des reconversions. Avec l'intersyndicale voie pro, le SNUEP-FSU mettra tout en œuvre pour démontrer le plan et l'attaque globale que constituent les mesures du ministère, fédérer les colères et créer les conditions d'actions syndicales académiques et nationales.

Pour réussir à construire des mobilisations majoritaires à l'automne 2024, le SNUEP-FSU s'adressera à la profession et s'appuiera sur les remontées académiques pour déterminer les modalités d'actions les plus adaptées aux demandes de la profession (grève, mobilisation le week-end, manifestation locale ou nationale...). Le SNUEP-FSU soutient les établissements en lutte pour défendre leur offre de formation scolaire et leurs conditions de travail impactées par la réforme du bac pro et la mise en œuvre du parcours différencié. Il dépose un préavis de grève en ce sens jusqu'à l'été.

Dans le cadre de son action pour défendre le lycée professionnel, le SNUEP-FSU reconduira en 2025 ses Ateliers de la voie pro, et s'interrogera, à l'occasion des 40 ans du bac pro, sur l'évolution et l'avenir incertain des « petits diplômés ».

Pour développer le syndicalisme et la lutte majoritaire dans l'enseignement professionnel public, le SNUEP-FSU mettra tout en œuvre pour accroître sa présence auprès des collègues avec les syndicats de notre fédération comme appui à tous les niveaux.